

Personnes âgées de 45 ans et plus

en Mauricie

Personnes âgées de 45 ans et plus :



1.

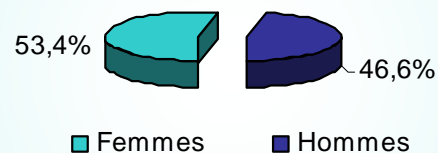
Profil socioéconomique des personnes âgées de 45 ans et plus

(Source : Statistique Canada, recensement 2001, compilation spéciale des statistiques, Emploi-Québec)

Plus de la moitié (52,1 % - 109 245) de la population de la Mauricie était âgée de 45 ans et plus, dont 18,0 % âgée de 65 ans et plus.

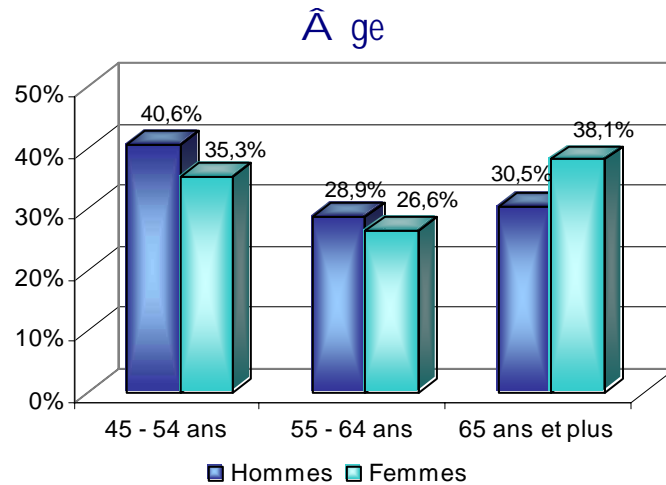
Les femmes âgées de 45 ans et plus sont plus nombreuses que les hommes, soit respectivement 53,4 % (58 390) et 46,6 % (50 860).

Sexe



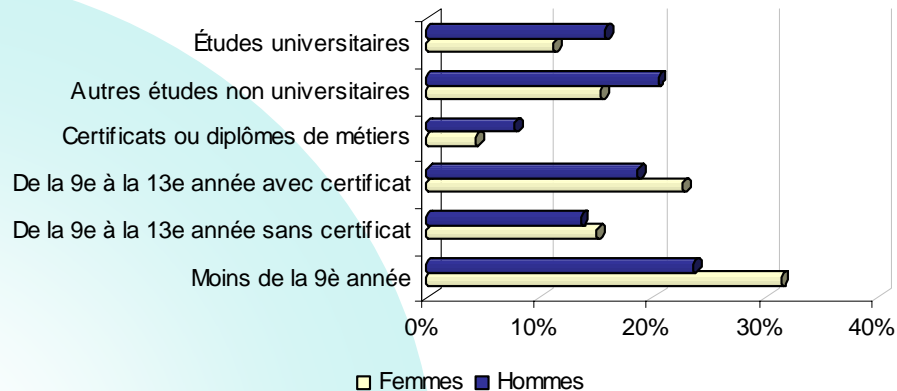
1.

Profil socioéconomique des personnes âgées de 45 ans et plus (suite) (Source : Statistique Canada, recensement 2001, compilation spéciale des statistiques, Emploi-Québec)



- 38,1 % des femmes sont âgées de 65 ans et plus comparativement à 30,5 % des hommes.
- 35,3 % des femmes sont âgées entre 45 et 54 ans par rapport à 40,6 % des hommes.

Scolarité



- Plus de 45 % des femmes âgées de 45 ans et plus ont atteint une scolarité inférieure à un certificat de niveau secondaire comparativement à 37,3 % des hommes du même âge.
- Les femmes âgées de 45 ans et plus sont moins nombreuses que les hommes à avoir atteint un niveau de scolarité postsecondaire, soit respectivement 26,6 % et 36,3 %.

1.

Profil socioéconomique des personnes âgées de 45 ans et plus (suite) (Source : Statistique Canada, recensement 2001, compilation spéciale des statistiques, Emploi-Québec)

Une différence importante est observée au niveau de la scolarité chez les personnes âgées entre 45 et 54 ans et celles de 55 ans et plus. Plus de la moitié (53,2 %) des personnes âgées de 55 ans et plus n'ont pas atteint la certification d'études secondaires par rapport à 24,0 % pour les personnes âgées entre 45 et 54 ans.

Quant aux études postsecondaires, la cohorte de 55 ans et plus (23,6 %) est moins nombreuse que celle de 45 à 54 ans (43,4 %) à avoir atteint ce niveau de scolarité.

La différence observée au niveau des groupes d'âge de 45 – 54 ans et 55 ans et plus se retrouve aussi au niveau des femmes et des hommes. Plus de la moitié (57,7 %) des femmes de 55 ans et plus ont une scolarité inférieure à une certification d'études secondaires comparativement à 47,5 % des hommes du même âge.

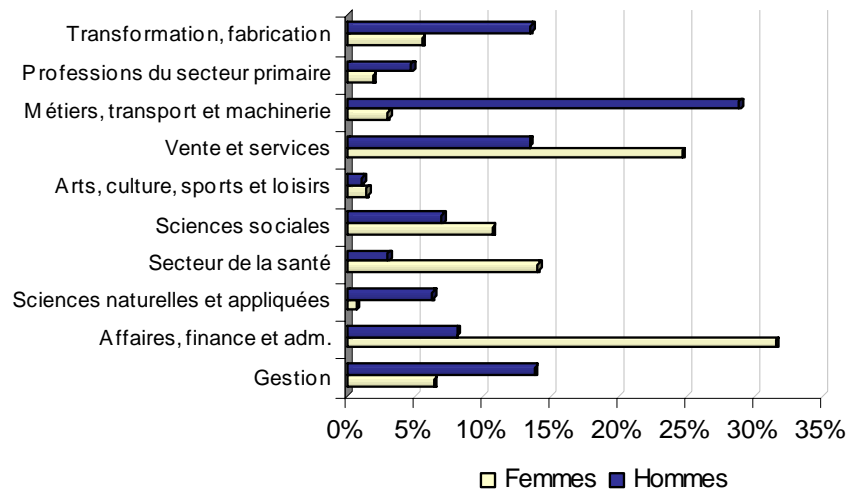
De plus, 18,8 % des femmes de 55 ans et plus ont poursuivi leurs études au niveau postsecondaire par rapport à 29,6 % des hommes de cet âge.



1.

Profil socioéconomique des personnes âgées de 45 ans et plus (suite) (Source : Statistique Canada, recensement 2001, compilation spéciale des statistiques, Emploi-Québec)

Profession



- La majorité (81 %) des femmes âgées de 45 ans et plus en emploi se retrouvent dans les professions liées aux affaires, à la finance et à l'administration (31,6 %), aux secteurs de la santé (14,0 %), aux sciences sociales (10,7 %) et aux ventes et services (24,7 %).
- La majorité (69,6 %) des hommes âgés de 45 ans et plus en emploi se retrouvent dans les professions liées à la gestion (13,8 %), aux ventes et services (13,4 %), aux métiers, transport et machinerie (28,9 %) et à la transformation et fabrication (13,5 %).

Les conditions de travail sont différentes selon le sexe. En effet, les femmes ont un cycle de vie professionnelle plus court mais surtout plus discontinu dû aux grossesses et à la charge des enfants. Cette situation expose davantage à la pauvreté les femmes âgées de 55 à 64 ans qui ne peuvent se maintenir en emploi ou réintégrer le marché du travail.

Migration interrégionale

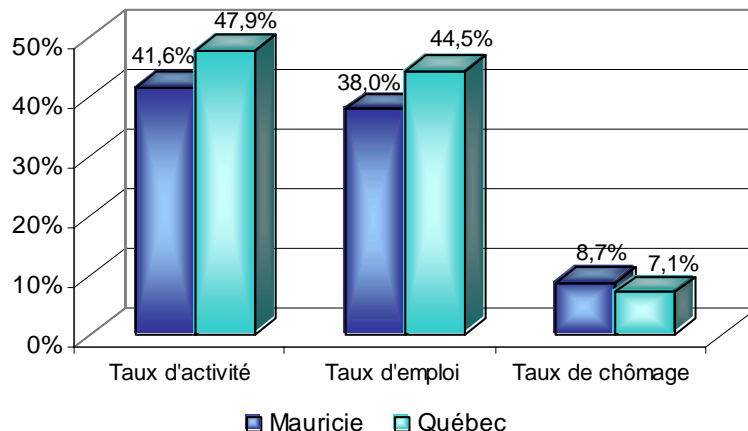
De 1996 à 2001, plus de 3 100 personnes ont quitté la région Mauricie pour migrer vers les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Pour la même période, les données révèlent plus d'entrées en Mauricie que de sorties pour les personnes âgées de 45 ans et plus. Ce phénomène touche particulièrement les personnes âgées entre 55 et 64 ans avec un solde migratoire positif de 716 personnes de 1996 à 2001.

2.

Activités sur le marché du travail

(Source : Statistique Canada, recensement 2001, compilation spéciale des statistiques, Emploi-Québec)

Activités sur le marché du travail



- Les personnes âgées de 45 ans et plus de la Mauricie sont proportionnellement moins nombreuses en emploi et moins actives sur le marché du travail que l'ensemble de la population mauricienne et les personnes de 45 ans et plus au Québec.
- Les femmes sont plus touchées par ce phénomène que les hommes. En effet, 29,8 % de Mauriciennes sont en emploi comparativement à 47,4 % des Mauriciens et 37,0 % des Québécoises.
- Aussi, 34,2 % des femmes de la Mauricie travaillent à temps partiel par rapport à 10,6 % pour les hommes de la Mauricie et 27,7 % pour les femmes du Québec.
- De plus, 32,5 % des femmes de la région sont actives sur le marché du travail comparativement à 52,1 % des hommes et 39,7 % des Québécoises.
- Le taux de chômage des personnes de 45 ans et plus (8,7 %) est moins élevé que l'ensemble de la population de la Mauricie (10,2 %) mais plus haut que les personnes de 45 ans et plus au Québec (7,1 %).
- Les Mauriciennes âgées de 45 ans et plus (8,3 %) ont un taux de chômage plus bas que celui des Mauriciens du même âge (9,0 %) mais supérieur au taux de chômage des Québécoises de 45 ans et plus (6,6 %).
- Le revenu annuel moyen, en 2000, des Mauriciennes âgées de 45 ans et plus représente environ 60 % de celui des Mauriciens. Cette situation affecte surtout les femmes âgées entre 55 et 64 ans avec un revenu annuel moyen de 20 326 \$ comparativement à 24 862 \$ pour les hommes du même âge.

3.

Adultes prestataires de l'assistance-emploi

(Source : Données du MESSF, compilation spéciale Direction du partenariat et de la planification, décembre 2002)

- Plus de la moitié (50,8 % - 9 945) des adultes prestataires de l'assistance-emploi sont âgés de 45 ans et plus, dont 24,4 % ont 55 ans et plus.
- Les prestataires âgés de 55 ans et plus sont majoritairement en contraintes temporaires (55,0 %) dues à l'âge ou en contraintes sévères (44,4 %).
- La cohorte des 55 ans et plus ayant des contraintes temporaires se répartit en proportion équivalente chez les femmes et les hommes. La majorité (64,0 %) de celle-ci a complété une scolarité inférieure à un cinquième secondaire.
- Les prestataires de 55 ans et plus avec contraintes temporaires ont cumulé en moyenne près de 15 ans de prestations d'assistance-emploi au cours de leur vie.

4.

Problématiques d'intégration au marché du travail

Sous-scolarisation

Selon les données du recensement 2001, plus de 40,0 % des personnes âgées de 45 ans et plus n'ont pas atteint la certification d'études secondaires. Cette situation touche davantage la cohorte des 55 ans et plus avec une proportion de 53,2 % et plus particulièrement les femmes dans une proportion de 57,7 %.

D'après quelques études, les nouvelles formes de travail tels que le travail salarié à temps partiel, temporaire ou sur appel, sont souvent assumées par les personnes sous-scolarisées. Les plus jeunes (15 – 24 ans) et les plus âgés (55 ans et plus) sont principalement touchés par ces statuts d'emploi.

Certaines constatations démontrent que les travailleurs de 55 à 64 ans ont un faible taux de participation aux activités de formation offerte par leur employeur.

Perception de la perte d'emploi chez le travailleur ou la travailleuse

Selon certains intervenants, les personnes de 45 ans et plus ayant vécu un licenciement sont confrontées à leur réalité qui diffère de celle du marché du travail :

- elles sont souvent peu mobiles en raison de l'enracinement dû à la famille et à l'environnement social;
- elles ont des attentes salariales ne correspondant pas à celles du marché du travail;
- celles qui ont occupé un emploi exigeant physiquement se retrouvent souvent avec des capacités physiques plus restreintes et parfois même avec des problèmes de santé physique;
- elles sont quelques fois aux prises avec des problèmes de santé mentale telle que la dépression;
- certaines personnes perdent confiance en leurs compétences;
- elles sont plus sélectives quant à la nature et la qualité du travail.

4.

Problématiques d'intégration au marché du travail (suite)

Perception des employeurs

D'après quelques intervenants, les employeurs appréhendent les coûts élevés liés au maintien en emploi ou à l'embauche de travailleurs ou travailleuses de 45 ans et plus par rapport au taux salarial élevé et aux avantages sociaux importants.

D'après certains travaux de recherche, les appréhensions telles que la baisse de productivité, l'absentéisme dû aux problèmes de santé et la faible adaptabilité au changement sont considérés comme des idées préconçues de la part des employeurs et même, de la société en général.

En contrepartie, selon certains intervenants du milieu, de plus en plus, les employeurs sont conscients des compétences des travailleurs de 45 ans et plus et démontrent davantage d'intérêt à leur embauche. Les principales raisons invoquées par ces employeurs sont la fiabilité, la stabilité, la prudence au travail et leurs capacités à transférer leur expertise aux plus jeunes.

Chômage de longue durée

La majorité (64,0 %) des prestataires de l'assistance-emploi âgés de 55 ans et plus avec contraintes temporaires cumulent en moyenne près de 15 ans de prestations.

Le chômage de longue durée est l'un des impacts de la mise à l'écart du travail ou de la sortie anticipée d'activité qui affecte le travailleur de 45 ans et plus. Pour les personnes qui quittent involontairement le marché du travail, par exemple, en raison d'un licenciement, une perte d'emploi risque souvent de se transformer en une situation d'emploi précaire ou déqualifiée, ou au pire, en une cessation permanente d'activité.

La personne de 45 ans et plus, faiblement scolarisée, ayant effectué le même travail pendant plusieurs années au même endroit, est plus à risque de vivre un chômage de longue durée. Notamment, les compétences acquises au cours de ces années pourraient être plus difficilement transférables sur le marché du travail. De plus, lorsqu'une personne âgée de 45 ans et plus ne réussit pas à intégrer ou réintégrer le marché du travail, elle peut passer de longues périodes hors du marché du travail.

La planification de la retraite versus la relève

De 1996 à 2001, la Mauricie a connu plus de sorties que d'entrées chez les jeunes âgés entre 20 et 29 ans. Cependant, les personnes âgées entre 55 et 64 ans ont été plus nombreuses à entrer qu'à sortir de la région. La population mauricienne est vieillissante et la main-d'œuvre disponible âgée de 45 ans et plus comporte une forte proportion de personnes faiblement scolarisées.

Les milieux de travail ont des défis à relever pour s'adapter au vieillissement de la population et à la réduction de la main-d'œuvre disponible. Parmi ces défis, se retrouvent la relève et le transfert d'expertise ainsi que la rétention de la main-d'œuvre âgée de 45 ans et plus et le développement de leurs compétences.

5.

Renseignements additionnels sur les personnes âgées de 45 ans et plus

Emploi-Québec : emploi.quebec.net
emploi.quebecmauricie.net

Publications du conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre :
www.cctm.gouv.qc.ca/publication_conseil/index_publication.htm

CSN – Nouvelles CSN : www.csn.qc.ca/Pageshtml/NCSNFrSet.html

Développement des ressources humaines du Canada : www.hrdc-drhc.gc.ca

Statistique Canada : www.statcan.ca

Institut de la statistique du Québec : www.stat.gouv.qc.ca

Politique de la formation continue du Ministère de l'Éducation du Québec :
www.meq.gouv.qc.ca/REFORME/formation_con/Politique/Chap1.pdf

Transpol : http://transpol.inrs-ucs.uquebec.ca/fr/qui_projets.html



Réalisation : Louise Boulay, Direction partenariat, planification et information sur le marché du travail
Montage et mise en page : Sylvie St-Arnaud, Direction partenariat, planification et information sur le marché du travail